



CRAAD-OI
Centre de Recherches et d'Appui pour les
Alternatives de Développement - Océan Indien

RSCDA-IO
Research and Support Center for
Development Alternatives - Indian Ocean

JUSTICE A ETE RENDUE AUX 9 CITOYENS QUI S'OPPOSENT AU PROJET D'EXPLOITATION D'ILMENITE BASE TOLIARA DANS LE DISTRICT DE TOLIARA II

Neuf habitants de Benetse, Ampototse et Tsiafanoke avaient été arrêtés le 2 mai 2019 et mis en détention provisoire depuis le 9 mai 2019 en raison de leur participation à la manifestation de contestation du projet d'extraction d'ilménite de Base Toliara que les habitants de ces villages ont effectuée ensemble le 17 avril 2019. Le procès de ces 9 citoyens mentionnés ci-dessous a eu lieu le vendredi 7 juin 2019 au Tribunal d'Instance de Fianarantsoa :

1. Francklin RABEMANANJARA Edmond
2. Sosia Tsiasa
3. Nicolas Rajaonarivelo
4. Zazà
5. Tolomana Sasima dit Daody
6. Mborozy dit Redomo
7. Raphael
8. Ilaina Tovondrainy Martial
9. Hugo

Le Tribunal d'Instance de Fianarantsoa a délibéré sur cette affaire ce 13 juin 2019, et a décidé

- la relaxe de tous les prévenus au bénéfice du doute sur les chefs d'accusation de destruction d'objets mobiliers et d'incendie volontaire;
- leur condamnation à 6 mois de prison avec sursis pour l'attroupement non armé sans autorisation;
- de débouter la partie civile de sa demande de dommages et intérêts d'un montant d'un milliard d'Ariary.

Les organisations de la société civile signataires de ce communiqué se félicitent de ce jugement qui témoigne clairement du respect des droits des neuf détenus à une justice équitable et impartiale, et de la reconnaissance réelle des libertés et des droits fondamentaux qui leur sont accordés par les Conventions internationales sur les droits de l'homme que Madagascar a ratifiées, en particulier le droit de défendre leurs moyens d'existence, leurs terres et le patrimoine naturel national.

Nous exprimons notre reconnaissance et notre profond respect aux neuf patriotes pour leur courage et leur détermination à défendre le capital naturel de leur région et les droits des communautés sur leurs terres ancestrales.

Nous appelons les autorités compétentes à prendre acte de la décision du Tribunal, et à satisfaire sans plus tarder les demandes légitimes des nombreux habitants du district de Toliara II pour l'arrêt du projet d'extraction d'ilménite Base Toliara.

13 juin 2019

CRAAD-OI : Centre de Recherches et d'Appui pour les Alternatives de Développement - Océan Indien

craad.madagascar@gmail.com ; <http://craadoi-mada.com>

Collectif pour la défense des terres malgaches – TANY

patrimoine.malgache@yahoo.fr ; <http://terresmalgaches.info>, www.facebook.com/TANYterresmalgaches